

# Saint Martin le Vinoux

#Naturellement Chartreuse



**ZOOM**

## Au collège Chartreuse esprit d'équipe, esprit d'entreprise



**24 février et 3 mars**

• Pour maintenir le lien avec les entreprises de la zone d'activités, Sylvain Laval et Anahide Mardirossian ont rencontré le groupe de génie climatique **Streiff** et le constructeur de maisons individuelles **Maisons Tip Top**.

**26 février et 5 mars**

• La Ville, la Maison de l'Emploi (MEE-MIFE Isère) et l'entreprise Econocom ont organisé trois sessions de job dating, à la Maison des Moais. Au total, 15 personnes de tous âges se sont présentées. Parmi elles, 6 ont décroché un CDI ou une formation préalable à l'emploi suivi d'un contrat comme technicien support « Help Desk ».

**22 février**

• Les élus du Sivom étaient présents aux côtés de l'équipe de la piscine intercommunale du Néron lors de son ouverture. Pour connaître les publics autorisés, vous pouvez envoyer un mail à : [accueil@piscineduneron.fr](mailto:accueil@piscineduneron.fr).

**Du 10 mars au 28 avril**

• L'exposition de photographies et poèmes de Lise Jacob et Luca Pallanti est installée dans le hall de l'Hôtel de Ville. Elle est également visible sur [smlv.fr](http://smlv.fr).

**19 mars**

• La Ville a commémoré la fin de la guerre d'Algérie et a rendu hommage à toutes les victimes civiles ou militaires tombées durant cette guerre.  
• Une animation musicale a été proposée aux enfants accompagnés de leur assistante maternelle, lors d'un temps collectif au Relais Assistantes Maternelles.  
• Sylvain Laval a répondu à l'invitation de Madame Guichard (propriétaire de la Casamaures) pour célébrer les 40 ans des travaux de réhabilitation du monument historique.

**22 mars**

• Accompagnés de plusieurs adultes, les tout-petits du multiaccueil se sont rendus à la bibliothèque Pierre Fugain pour y écouter des histoires sur le thème de l'eau.

**Jusqu'au 30 avril**

• Une exposition de photographies de la Casamaures prises par Gilles Julien est visible à la bibliothèque Pierre Fugain.





# Je suis jeune, je m'investis !

Tu veux découvrir le monde du travail, t'ouvrir à la citoyenneté, réaliser des missions d'intérêt général ou encore débiter ta carrière à l'étranger ? Dès 16 ans, de nombreuses opportunités s'offrent à toi !



## JE TROUVE UN JOB POUR CET ÉTÉ

Si tu as entre 16 et 22 ans, différents dispositifs portés par la Ville, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ou la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise (MEE-MIFE Isère) te sont proposés.

### Les petits boulots d'été (16-18 ans)

Le CCAS, en partenariat avec Synergie chantiers éducatifs, ouvre à 12 jeunes âgés de 16 à 18 ans non révolus habitant la commune et n'ayant jamais participé à ce dispositif, la possibilité de travailler 20 heures sur une semaine pendant l'été.

Les 3 semaines prévues cette année sont :

- Du 9 au 13 août ;
- Du 16 au 20 août ;
- Du 23 au 27 août.



Fiche de candidature à retirer à partir du 15 avril à l'Hôtel de Ville, en flashant le code ou sur [smlv.fr](http://smlv.fr). À retourner avant le 17 mai.

**+D'INFOS** Direction Solidarité/Affaires générales  
04 76 85 14 50

### Les jobs d'été (18-22 ans)

La MEE-MIFE Isère recherche des jeunes de plus de 18 ans pour travailler de juin à septembre dans les communes du canton ou dans différentes entreprises.

La ville de Saint-Martin-le-Vinoux s'inscrit dans ce dispositif et propose 9 postes pour le renfort estival des équipes des services techniques.

Ils sont à pourvoir dans les services « propreté urbaine », « espaces verts » et « entretien des bâtiments » sur des périodes de 3 semaines :

- Du 5 au 23 juillet ;
- Du 26 juillet au 13 août ;
- Du 16 août au 3 septembre.

Pour candidater, une lettre de motivation et un CV sont à envoyer par mail avant le mardi 20 avril.

**+D'INFOS** 04 76 13 18 05 - [contact@mee-mife.fr](mailto:contact@mee-mife.fr)  
[mee-mife.fr/jobs-d-ete-2021](http://mee-mife.fr/jobs-d-ete-2021)



## « PROJETS SAKADO » : JE PROFITE D'UNE AIDE POUR PARTIR EN VACANCES

Le CCAS propose à 15 jeunes de 18 à 21 ans une aide pour partir en vacances dans le cadre du dispositif « Projets SAKADO ». Cette aide, d'un montant de 100 €, sera attribuée en chèque vacances. Pour en bénéficier, il faut être domicilié sur la commune, partir seul ou en groupe (3 maximum) pendant au moins 4 jours et 3 nuits en France métropolitaine.

Intéressé ? Un dossier est à retirer à l'Hôtel de Ville ou sur [smlv.fr](http://smlv.fr). À retourner avant le 4 juin.

**+D'INFOS** Direction Solidarité/Affaires générales - 04 76 85 14 50



## JE DONNE DE MON TEMPS POUR LES AUTRES



En 2021, tous les Français nés entre le 2 juillet 2003 et le 20 avril 2006 qui souhaitent s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale, peuvent participer au Service National Universel (SNU).

Un séjour de cohésion de deux semaines, dans un autre département et une mission d'intérêt général de 84 heures réparties au cours de l'année, sont proposés.

Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement s'il le souhaite, partout en France ou ailleurs dans le monde, selon les dispositifs.

Cette année, le séjour de cohésion est organisé du 21 juin au 4 juillet. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 20 avril.

**+D'INFOS** [snu.gouv.fr](http://snu.gouv.fr) - [#SNUjyvais](https://www.facebook.com/SNUjyvais)



## JE SUIS VOLONTAIRE À L'INTERNATIONAL EN ENTREPRISE OU EN ADMINISTRATION (VIE OU VIA)

Le Volontariat International permet aux jeunes Français et ressortissants d'un pays de l'Espace Economique Européen, âgés de 18 à 28 ans, de débiter leur carrière dans un pays étranger, dans une entreprise ou une administration française. Ce dispositif permet d'avoir accès à des missions rémunérées et passionnantes pendant 6 à 24 mois et propose de réels débouchés (92 % des jeunes recrutés en fin de mission !).

Quel que soit votre parcours ou votre niveau d'expérience, vous pouvez devenir Volontaire International, dès lors que vous remplissez les conditions requises.

Les entreprises recrutent dans tous les secteurs d'activité et parmi une grande variété de métiers : marketing, commercial, contrôle de gestion, comptabilité, finance, RH, juridique, ingénierie, production, recherche, artisanat...

Ce qui compte, c'est le sens des responsabilités, l'autonomie, l'adaptabilité et au-delà de tout, une réelle motivation pour travailler à l'international !

**+D'INFOS** [mon-vie-via.businessfrance.fr](http://mon-vie-via.businessfrance.fr)  
[@BF.Volontariat.International.official](https://www.facebook.com/BF.Volontariat.International.official)  
[info-vi@businessfrance.fr](mailto:info-vi@businessfrance.fr)



## Accueil de loisirs : les vacances de printemps à Lachal

L'accueil de loisirs, provisoirement installé dans les locaux des écoles du Néron, a déménagé au hameau de Lachal. Les mercredis et les vacances, sauf les jours de sorties, les enfants seront accueillis dans des locaux flambants neufs, dans un cadre naturel très agréable.

Le nouvel accueil de loisirs est composé, au rez-de-chaussée, d'une salle d'activités 3-5 ans, d'un dortoir attenant, d'une salle d'activités 6-10 ans, d'une salle de jeux, d'une salle de restauration et d'un bureau de direction.

A l'étage se trouvent deux petites salles d'activités, principalement pour le groupe des 11-15 ans.

Les extérieurs ont également été repensés : les enfants bénéficieront d'un espace jardin et d'une aire pour les jeux d'extérieurs et les vélos.

### POUR LES VACANCES DE PRINTEMPS

L'accueil de loisirs propose aux jeunes de 3 à 15 ans de nombreuses sorties plein air pour se dépenser et s'oxygéner.

Le sport sera mis à l'honneur la première semaine avec de nombreuses activités multisports, une randonnée et une sortie course d'orientation au Sappey-en-Chartreuse.

La deuxième semaine, d'autres sorties seront également organisées avec, notamment, la visite du Parc aux Oiseaux à Villars-les-Dombes.

Et ce n'est qu'une partie des activités proposées !

**+D'INFOS**

Programme complet sur [smlv.fr](http://smlv.fr)



**Marie-Anne Lenoble**  
Conseillère municipale déléguée  
aux affaires scolaires et périscolaires  
des collégiens

## Au collège Chartreuse esprit d'équipe, esprit d'entreprise

**C**haque année, des élèves de troisième du collège Chartreuse se lancent dans l'aventure entrepreneuriale. Et si leur expérience est nommée « mini-entreprise », il ne s'agit pas d'une mini-aventure !

### Apprendre autrement

Le projet a été mis en œuvre il y a plus de 10 ans par Pierre Dufour, professeur de technologie, toujours à la manœuvre : « Je cherchais à fédérer de nombreux élèves dans toutes leurs diversités, autour d'une action concrète. » Et plus récemment, Maud Tournier, professeure d'histoire-géographie, s'est jointe à lui : « Nous travaillons sur des compétences transdisciplinaires, mais également sur le savoir-être. Je le constate aussi en cours "classiques" : certains élèves sont transformés, bien plus épanouis. » Car nous ne l'ignorons pas, et nous l'avons peut-être vécu, le cadre scolaire ne convient pas à tout le monde. Avec la mini-entreprise, les jeunes trouvent un sens à ce qu'ils font et expriment leurs motivations intrinsèques, liées principalement à l'intérêt et au plaisir.

### Et concrètement ?

La mini-entreprise est structurée comme une véritable entreprise, avec ses services et ses responsables. Les élèves participants (24 cette année) sont volontaires et mènent leur projet en totale autonomie. Pierre Dufour confirme : « On ne décide rien, on ne fait rien à leur place. Donc, s'ils n'agissent pas, ils n'avancent pas. » Ainsi, l'expérience est vertueuse à plus d'un titre. Maud Tournier

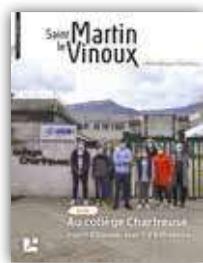
précise : « On aborde certaines matières scolaires différemment, on apprend à construire en équipes sur du long terme, on découvre le monde du travail... Les élèves se mesurent à eux-mêmes, ils se rendent compte qu'ils savent faire. » En outre, les mini-entreprises sont accompagnées par un tuteur – cette année, Olivier Jadzinski, expert en communication internet –, un acteur important pour la réussite du projet qui, en sortant des compétences académiques, apporte un autre regard sur l'apprentissage.

### Un projet, un produit

Amessa est le nom de la mini-entreprise et du produit développé par les jeunes. Il s'agit d'une coque de téléphone chauffante, qui pourrait notamment être utile aux montagnards et aux skieurs. En effet, dans des conditions de froid extrême, les batteries de nos téléphones se vident très rapidement et certaines fonctionnalités deviennent vite inopérantes. Grâce à un revêtement en tissu néoprène et à une chauffeuse, l'appareil est maintenu au chaud et conserve son autonomie ! Aujourd'hui, le prototype est prêt. Les élèves ont commandé les matériaux nécessaires à la production de plusieurs exemplaires. ■

« Cette mini-entreprise revêt des intérêts multiples. Elle permet à nos jeunes de développer leur créativité, leur autonomie, leur organisation, de manière ludique et en dehors des contraintes des cours académiques.

De plus, en partant à la découverte du monde du travail, ils apprennent à connaître l'autre, mais également à se connaître eux-mêmes. »



Sur la photo de couverture du journal, de gauche à droite, devant : Rudy, Samuel, Massini, Manel et Andreia ; à l'arrière : leurs professeurs Mme Tournier et M. Dufour et Marie-Anne Lenoble, conseillère municipale déléguée. Merci à eux et au Collège Chartreuse pour leur participation à l'élaboration de cet article.

J'étais dans le service administratif, qui a fusionné avec les RH, et je trouve que c'est encore mieux.

J'ai voulu entrer dans la mini-entreprise parce que je suis timide. J'ai pensé que ça m'aiderait. Ensemble, on s'entend trop bien, et je suis bien plus à l'aise !

**Andreia** • Service ressources humaines

J'ai choisi le commercial parce que j'aime bien la vente, contacter les magasins et prendre des informations. En plus, maintenant, j'arrive à travailler en équipe. Avec cette expérience, j'en sais beaucoup plus sur le monde du travail. Ça m'a donné envie de créer mon entreprise.

**Manel** • Service commercial

Je me sens à l'aise pour parler, j'aime bien être au contact, j'ai pensé que je pourrais devenir PDG. Pour avoir ce poste, je me suis présenté devant la classe avec mes deux adjoints, et on a été élus.

C'est une super expérience, j'aime beaucoup le monde de l'entreprise.

**Rudy** • PDG



Photo du haut : 2016 – « La Passerole » - Photo ci-dessus : Dans leur salle dédiée, les mini-entrepreneurs qui se sont succédés ont créé un mur rassemblant les prototypes et les nombreux prix qu'ils ont reçu au cours des 10 dernières années.

J'ai déjà géré des équipes, j'ai donc pris un poste à responsabilités ; et j'ai choisi le marketing et la communication parce qu'il y a de l'informatique. En ce moment, on fait des vidéos pour le concours et on vient de terminer notre site.

Cette expérience m'a donné envie de faire une école de commerce.

**Massini** • Chef du service marketing et communication

Au début, je voulais aller au service création, qui est plus manuel. Mais après l'entretien, j'ai été dirigé dans ce service qui me plaît beaucoup.

J'ai choisi cette expérience parce que je voulais voir comment fonctionne une entreprise, même si je ne souhaite pas poursuivre sur cette voie.

**Samuel** • Service marketing et communication



2018 – 1<sup>er</sup> prix vidéo « Mille et un cercle »

### LES VOIES DU SUCCÈS

Les élèves Saint-Martiniers ne sont pas les seuls à se lancer dans l'entrepreneuriat. Il existe une association – Entreprendre pour apprendre (EPA) – qui fédère le même concept au national comme à l'international.

Nos jeunes et leur mini-entreprise devraient présenter leur création au mois de mai, à l'occasion d'un concours régional ; et en cas de succès, participer au concours national.

**SOLIDARITÉ : CERCLE VERTUEUX DES DONS DE VÊTEMENTS**

**La commune, en partenariat avec Grenoble-Alpes Métropole, multiplie et favorise les actions de collecte de textiles. Mieux produire, mieux consommer, mieux revaloriser et recycler : chacun d'entre nous joue un rôle en adoptant un mode de consommation plus circulaire.**

Qu'ils soient troués, usagés ou simplement démodés... Les textiles dont vous ne vous servez plus peuvent encore être utiles. Alors que chaque Français achète en moyenne 9,5 kg de vêtements et de chaussures par an, les opérations de collecte visent à réduire le volume de déchets envoyé à l'incinération, à favoriser le réemploi et à garantir aux usagers que leurs dons sont correctement réutilisés.

Ainsi, tous les textiles en bon état – soit près de 60 % de ceux collectés – sont donnés ou revendus à bas prix dans des boutiques solidaires. Les autres sont recyclés et servent notamment à fabriquer de nouveaux vêtements, des chiffons, des rembourrages de coussins ou de canapés, des isolants phoniques ou thermiques... Enfin, le reste est valorisé en énergie.

Tout au long de l'année, vous pouvez déposer vos textiles dans toutes les déchèteries de la Métropole grenobloise, dont celle de Saint-Égrève, 45 rue du Pont Noir. Mais ce n'est pas tout !



**LES DONS AU SECOURS POPULAIRE**

Vous pouvez donner une seconde vie à vos vêtements en les déposant à l'antenne du Secours Populaire, située place Pasteur. Ils bénéficieront en priorité aux Saint-Martiniers.

Né en 1945, le Secours populaire est une association à but non lucratif, reconnue d'utilité publique et déclarée Grande cause nationale. Elle est habilitée à recevoir des dons, des legs et des donations. L'association s'est donnée pour mission d'agir contre la pauvreté et l'exclusion en France et dans le monde et de promouvoir la solidarité et ses valeurs.

Vous aussi, agissez en apportant vos vêtements en bon état **tous les mercredis de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h**, Maison de la Citoyenneté, place Pasteur.

**LES CONTENEURS DE LA MÉTROPOLE**

Grenoble-Alpes Métropole organise de nombreuses opérations de collecte de textiles. Pour mieux répondre aux besoins des Saint-Martiniers, la commune a obtenu l'installation de trois conteneurs de collecte (au lieu d'un seul).

La prochaine opération a lieu **du 26 avril au 6 juin**. Vous pouvez retrouver les conteneurs :

- sur le parking rue Rosa Lee Parks (en face de la Balme) ;
- sur le parking du collège Chartreuse ;
- sur le parking du cimetière du Village.

**Comment participer à l'opération ?**

- 1 • Triez les vêtements, linge de maison et chaussures dont vous voulez vous séparer, qu'ils soient usés, déformés, troués ou tout simplement démodés.
- 2 • Mettez-les dans un sac et fermez-le bien.
- 3 • Déposez le sac dans un des conteneurs éphémères à votre disposition.
- 4 • En raison du contexte sanitaire, pensez à bien vous laver les mains après avoir déposé vos sacs.

**+D'INFOS** grenoblealpesmetropole.fr



**LA COLLECTE ECO SOLIDAIRE DE LA REMISE**

L'association La Remise accompagne les habitants du bassin grenoblois en difficulté d'accès à l'emploi, vers une reprise de vie professionnelle durable. Grâce à des chantiers d'insertion, elle emploie 36 personnes pour collecter, trier et revaloriser différentes matières, principalement du textile.

Chaque année, 350 tonnes de tissus trouvent ainsi une solution de revalorisation par le marché de la seconde main ou du recyclage industriel !

La prochaine collecte Eco Solidaire se déroulera le **lundi 26 avril de 13 h 30 à 15 h 30** sur le parking du collège Chartreuse. À cette occasion seront collectés vêtements, chaussures et linge de maison. D'une manière générale, les collectes ont lieu tous les 4<sup>e</sup> lundi des mois pairs.

**+D'INFOS** 07 66 66 60 81 (par sms), [laremise-asso.org](http://laremise-asso.org), [collecte@laremise-asso.org](mailto:collecte@laremise-asso.org),



**DISPARITION**

**DE M. PAUL GARIN**

Une figure de la Chartreuse s'est éteinte. Paul Garin, fondateur de la station du Col de Porte, est décédé le 25 février dernier.

En 1958, sur les terres que son père avait achetées en 1936, il a installé des remontées mécaniques. Il a ajouté un télésiège en 1978 et construit un hôtel au début des années 1980. Il a été le propriétaire et l'exploitant de la station jusqu'en 2008, date à laquelle elle a été reprise par la commune de Sarcenas.

Entrepreneur, il était également très investi dans la vie publique locale. Entré au conseil municipal de Sarcenas en 1959 (à l'âge de 25 ans), il est devenu adjoint, puis Maire, en 1983. Il a été élu et réélu pendant plus de trente ans !

La Ville de Saint-Martin-le-Vinoux tient à rendre hommage à celui qui a marqué la ville de Sarcenas et façonné la station du Col de Porte.

**À VOTRE ÉCOUTE**

Fidèle à ses valeurs de solidarité, la Ville souhaite porter attention à tous. Une nouvelle permanence d'écoute psychologique est ainsi mise en place par le CCAS. Une psychologue indépendante vous reçoit tous les lundis de 15 h à 19 h, à l'Hôtel de Ville, salle Gabriel Braisaz (au rez-de-chaussée).

**+D'INFOS**

**Pour prendre rendez-vous, contactez le 06 37 48 59 93. L'accueil est confidentiel, gratuit et ouvert à tous.**

**TOUS AUX URNES**



Cette année, les élections régionales et départementales auront lieu les mêmes jours : **les dimanche 13 (premier tour) et 20 juin (second tour)**.

**Attention : Vous avez jusqu'au 7 mai pour vous inscrire sur les listes électorales.**

**+D'INFOS** 04 76 85 14 50 [service-public.fr/particuliers/vosdroits/RI6024](http://service-public.fr/particuliers/vosdroits/RI6024) (formulaire d'inscription)

**PROPOSITION D'EMPLOI : DISTRIBUTION DES PROFESSIONS DE FOI DES ELECTIONS 2021**

La société ADREXO est en charge de la distribution des Professions de Foi pour les prochaines élections régionales et départementales (les 13 et 20 Juin 2021), ainsi que celles prévues en 2022 et 2024. Elle recrute dans ce cadre et souhaite privilégier l'emploi local. ADREXO recherche des personnes de confiance, connaissant bien le territoire et la population pour distribuer les enveloppes des professions de foi dans les boîtes aux lettres.

Un CDD sera proposé sur la période (heures et km rémunérés). Une formation sera dispensée en amont.

**+D'INFOS** 04 76 09 17 90 / 06 72 87 32 63 - [fabien.nardin@adrexo.fr](mailto:fabien.nardin@adrexo.fr)

**VOS MARCHÉS**

En quelques mois, le point de vente du Village et le marché de l'Horloge se sont imposés et font désormais partie intégrante du paysage de la Ville. Vous êtes chaque semaine plus nombreux à profiter de la variété de produits proposés par nos chaleureux exposants. Merci à vous ! Afin de les développer, la Ville est en recherche constante de nouveaux commerçants et souhaite vous proposer régulièrement des animations.

**ANIMATIONS DE PRINTEMPS**

Le printemps est arrivé et, avec lui, son lot de surprises. Des animations vous seront proposées **le 28 avril** sur le point de vente du Village et **le 29 avril** au marché de l'Horloge, le tout, en musique !

**Qui dit printemps dit plantations !**

Les messagers du tri seront présents pour distribuer les composteurs qu'il est nécessaire de commander au préalable sur le site [mesdechets.lametro.fr](http://mesdechets.lametro.fr). Ils vous donneront également des astuces pour une utilisation optimale.

Des animations seront également organisées autour de la plantation et des herbes aromatiques pour vous aider à bien démarrer vos cultures.

**Les plus jeunes ne seront pas oubliés !**

Un concours « d'acrostiches » sera organisé. Il s'agit d'écrire un poème d'une ou plusieurs strophes dont la première lettre de chaque ligne doit composer le mot « Printemps ». A vous de jouer : composez votre poème seul ou en famille et venez les accrocher sur les marchés !

**A vos jardins, à vos stylos : le printemps est là !**



**HORAIRE DES MARCHÉS**

**Point de vente du Village**

tous les mercredis de 15 h à 19 h

**Marché Horloge**

tous les jeudis de 14 h 30 à 19 h

**LIVRAISONS ET COMMANDES** s'adresser aux commerçants

**NOUVEAU !**

La poissonnerie El Merabety s'installe au marché de l'Horloge.

**DES RÈGLES POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE**

Souvent, quelques gestes simples et de bon sens peuvent améliorer notre quotidien et celui de nos voisins. Voici quelques « attitudes citoyennes » pour bien vivre ensemble.

**ELAGAGE**

L'élagage permet d'offrir une nouvelle jeunesse à la végétation renaissante. Cela évite d'entraver la circulation piétonne et préserve ainsi la sécurité des usagers proches.

**Les haies doivent donc être taillées à l'amont des propriétés ou des limites de voies.**

**DÉBROUSSAILLEMENT**

Le débroussaillage aux abords de votre maison constitue la première protection contre les incendies. Il permet de ralentir la propagation du feu, d'en diminuer la puissance et d'éviter que les flammes n'atteignent les parties inflammables de votre habitation. Cela facilite aussi l'intervention des secours et leur assure une meilleure sécurité.



**Un guide pratique a été constitué par la Préfecture de l'Isère pour rappeler les bons usages à respecter.**

**Il est à votre disposition à l'Hôtel de Ville et sur [smlv.fr](http://smlv.fr).**

**BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX**

Les nuisances, la pollution et le risque d'incendie obligent à interdire strictement le brûlage des déchets verts toute l'année, sur l'ensemble de la commune. Pour vous en débarrasser, rendez-vous à la déchèterie de Saint-Égrève, 45 rue du Pont Noir. Vous pouvez également emprunter un des deux broyeurs mis régulièrement à votre disposition par la Ville. **Prochain créneau : du 3 au 17 mai.**

**+D'INFOS** Pour réserver un broyeur : **Services techniques de la Ville - 04 76 85 14 50**

**BRUITS**

Les activités extérieures susceptibles de produire des nuisances sonores, comme l'entretien des jardins et le bricolage avec des appareils à moteur (tondeuse, débroussailleuse, tronçonneuse, taille-haies, motoculteur, souffleur de feuilles, broyeur de végétaux, scie, ponceuse, perceuse...), sont réglementées sous forme de plages horaires précises pendant lesquelles le bruit est toléré.

Il est donc possible de réaliser des travaux bruyants :

- Lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h ; 14 h à 19 h
- Samedi : 9 h à 12 h ; 15 h à 19 h

**DÉJECTIONS ANIMALES**

Toute personne accompagnée d'un animal est tenue de procéder immédiatement au ramassage des déjections sur la voie publique, y compris dans les caniveaux, les squares, parcs, jardins et espaces verts. **Une déjection non ramassée, c'est 68€ d'amende !**

Des sacs à déjection canine sont disponibles gratuitement à l'Hôtel de Ville. En complément, 18 distributeurs de sacs « Toutounet » sont installés sur le territoire communal.

**Pas d'excuses, tous responsables !**



**LA « BASE ARRIÈRE » SNCF**

La « base arrière » SNCF de Saint-Martin-le-Vinoux, située à l'entrée Ouest de Grenoble, au-devant de la zone d'Oxford, va servir à l'ensemble des travaux de modernisation du réseau ferré dans cette partie de l'Isère.

C'est un lieu stratégique dans l'organisation des chantiers SNCF Réseau comportant un train usine (chantier mobile), une base de vie pour les personnels du chantier et un lieu de préparation pour les travaux.

Pour des travaux de renouvellement des composants de la voie, réalisés de nuit, la base arrière sert au chargement des composants neufs (ballast, traverses et rails) dans l'après-midi et au déchargement des composants usagés le lendemain matin.

Pour des travaux de renouvellement d'appareils de voie, elle permet le chargement et le déchargement du ballast et l'assemblage des nouveaux appareils de voie avant leur mise en place.

La base arrière permet de gérer ces flux.

**+D'INFOS** Les habitants à proximité recevront une plaquette informative à ce sujet, disponible également à l'Hôtel de Ville ou [smlv.fr](http://smlv.fr)

**FIBRE OPTIQUE**

Afin d'assurer le suivi des déploiements de la fibre optique dans les différents territoires (zone dense, moyennement dense, non dense), l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (Arcep) met en œuvre un site internet permettant aux habitants de savoir où en sont les déploiements de la fibre au niveau de leur adresse ou de leur quartier.

- Quelles sont les étapes pour avoir la fibre chez moi ?
- Comment savoir si mon logement est éligible à la fibre ?
- Comment la fibre arrive-t-elle jusqu'en limite de ma propriété ? Comment arrive-t-elle dans ma maison ? Si j'habite un habitat collectif, comment la fibre arrive-t-elle dans mon logement ?
- Dois-je modifier mon installation intérieure pour la fibre ?
- Il y a des travaux de déploiement de la fibre devant chez moi, c'est bon signe ?...

**+D'INFOS** Vous trouverez les réponses à toutes vos questions sur le site : [grenoblealpesmetropole.fr/1205-haut-debit.htm](http://grenoblealpesmetropole.fr/1205-haut-debit.htm)



**PLANNING DES TRAVAUX**

Du lundi 1<sup>er</sup> mars au vendredi 19 mars **En semaine de 8h à 17h** **MONTAGE DES APPAREILS SUR LA BASE TRAVAUX**

Du vendredi 2 avril à 23h au lundi 5 avril à 5h du matin **TOUT LE WEEK-END SANS INTERRUPTION** **TRAVAUX PRINCIPAUX EN GARE DE GRENOBLE**

Du lundi soir 5 avril au jeudi matin 8 avril et du dimanche soir 11 avril au vendredi 16 avril au matin **TRAVAUX CONFORTATIFS ET DE FINITIONS**

Du samedi 29 mai au vendredi 23 juillet **De 22h à 6h tous les jours** Et le week-end du 9, 10 et 11 juillet **RENOUVELLEMENT DES VOIES ET DU BALLAST SUR LA BASE TRAVAUX**

Du 11 avril au 24 juillet **En semaine** **TRAVAUX PRÉPARATOIRES AUX TRAVAUX DE 2022** Divers travaux seront réalisés pour permettre la progression la plus rapide possible du chantier. Utilisation limitée de la base travaux.

**Pendant le week-end de Pâques, la circulation des trains est interrompue presque totalement en gare de Grenoble.** Renseignements sur le site de TER AURA

**L'UT4M RECHERCHE DES BÉNÉVOLES**

L'Ut4M (Ultra Tour des 4 massifs : Vercors, Taillefer, Belledonne et Chartreuse) recherche plus de 800 bénévoles pour participer à l'organisation de ce trail exceptionnel. Sans la grande famille des bénévoles Ut4M, organiser la tenue d'un tel évènement serait impossible !

Cette année, l'Ut4M se déroulera **du 15 au 18 juillet** et passera par le Mont Rachais.

De nombreuses missions sont proposées : pour une heure, un jour, ou plus ; de l'accueil des coureurs à la pose de balisage, en passant par l'animation ou la tenue de ravitaillements. Inscrivez-vous et participez à l'ambiance unique de cet évènement sportif !

**+D'INFOS** [ut4m.fr](http://ut4m.fr) (inscriptions pour la course et le bénévolat)

**FESTIVAL DAHU'TOPIE : CHANGEMENT DE DATE**

Envie de concert ? Envie de soutenir la scène locale ? Venez participer à la 7<sup>e</sup> édition du festival Dahu'topie entièrement en ligne, organisée par l'association 404prod.

**Le 10 avril à 19 h**, retrouvez des sons venant de toute l'Afrique en compagnie des Griots blancs et le rock endiablé du groupe Strippoli !

**+D'INFOS** [@dahutopie](https://www.facebook.com/dahutopie)



Ça se passe en Chartreuse... *naturellement*



**ENSEMBLE, SOUTENONS LES COMMERCES DE CHARTREUSE !**

Le Parc Naturel Régional de Chartreuse lance son site mobile : [acheter-en-chartreuse.fr](http://acheter-en-chartreuse.fr). Cet annuaire permet de découvrir les commerces, artisans et services existant dans les 52 communes du Parc.

**Son objectif ?** Promouvoir et faciliter la consommation locale auprès des habitants et des touristes de passage dans le massif.

Pour chaque enseigne, vous trouverez toutes les informations utiles : horaires, description de l'offre de biens/services, existence d'un Click&Collect... En achetant auprès des commerçants de Chartreuse, vous soutenez l'économie locale, les emplois du territoire et participez à la dynamisation de nos communes.

**Pour les professionnels**, il s'agit d'un portail gratuit permettant de gagner en visibilité sur internet. Tous les acteurs économiques chartroussins proposant des biens ou des services à destination des particuliers peuvent se référencer sur l'application.

Pour se répertorier, il suffit de suivre la démarche indiquée sur [acheter-en-chartreuse.fr](http://acheter-en-chartreuse.fr)



# Je veux me faire vacciner contre la COVID-19

## Comment faire ?

### Qui le prescrit ?

Le vaccin peut être prescrit par des médecins, sage-femmes, pharmaciens ou infirmiers.



### Qui me vaccine ?

Il peut être administré par un médecin, une sage femme, un pharmacien ou un infirmier.

Les personnes de 50 à 74 ans inclus atteintes de comorbidités et les personnes de plus de 75 ans peuvent recevoir le vaccin AstraZeneca® chez les médecins de ville et chez les médecins du travail volontaires.

Renseignez-vous auprès de votre médecin.

Les pharmaciens volontaires, déjà formés à la vaccination contre la grippe, pourront administrer le vaccin AstraZeneca®.



### Où se faire vacciner ?

La vaccination est réalisée dans les EHPAD, les établissements de santé, les pharmacies et dans les centres de vaccination publics sur rendez-vous. Pour connaître le centre le plus proche de votre domicile, consultez [sante.fr](http://sante.fr) ou appelez le **0800 009 110** (tous les jours de 6h à 22h).

### Comment ça marche ?

Le vaccin est administré par voie intramusculaire. La vaccination comprend deux doses séparées de plusieurs semaines.

## Se vacciner, se protéger

Informations au 15 mars 2021

source : [vaccination-info-service.fr](http://vaccination-info-service.fr)



## L'AGENDA

### Vendredi 9 avril

- Station mobile Métrovélo  
> 12 h à 15 h - place de l'Horloge

### Samedi 10 avril

- Festival Dahu'Topie  
> en ligne - [@Dahu'Topie](https://www.facebook.com/DahuTopie)

### Jusqu'au 20 avril

- Limite des inscriptions pour les jobs d'été  
> Hôtel de Ville

### Jusqu'au 28 avril

- Exposition Lise Jacob et Luca Pallanti  
> Hôtel de Ville

### Du 26 avril au 6 juin

- Opération Collecte de textiles de la Métropole  
> Parking rue Rosa Lee Parks ;  
> Parking du collège Chartreuse ;  
> Parking du cimetière du Village.

### 3 au 17 mai

- Prêt de broyeurs de végétaux  
> Réservations auprès des services techniques de la Ville - 04 76 85 14 50

### Jusqu'au 7 mai

- Limite d'inscription sur les listes électorales pour une participation au mois de juin  
> Hôtel de Ville

### Jusqu'au 17 mai

- Limite des inscriptions pour les petits boulots d'été  
> Hôtel de Ville

### Du 19 mai au 16 juin

- Exposition des artistes locaux  
> Hôtel de Ville. *Limite des inscriptions le 14 mai.*

### Jusqu'au 4 juin

- Limite des inscriptions pour les « Projets SAKADO »  
> Hôtel de Ville



## PHARMACIES DE GARDE

### 10 et 11 avril

Les Charmettes – 04 76 75 26 73  
Ctré Cial « Les Charmettes » à Saint-Égrève

### 17 et 18 avril

Casadella – 04 76 75 24 84  
61 bis, av. Gal de Gaulle à Saint-Égrève

### 24 et 25 avril

La Monta – 04 76 75 60 69  
Place Pompée à Saint-Égrève

### 1<sup>er</sup> et 2 mai

Le Fontanil – 04 76 75 51 48  
I, allée Ch. Baudelaire au Fontanil-Cornillon

### 8, 9 et 13 mai

Prédiéu – 04 76 75 31 67  
48D, route de Grenoble à Saint-Égrève

### 15 et 16 mai

Barnave – 04 76 75 43 42  
Domaine Barnave à Saint-Égrève



[www.smlv.fr](http://www.smlv.fr)

Toutes vos démarches  
en ligne !



### Horaires d'ouverture de la mairie :

du lundi au vendredi  
de 8 h 30 à 12 h 30  
et de 13 h 30 à 17 h (*accueil  
téléphonique uniquement*)



Téléphone : 04 76 85 14 50



Courriel : [mairie@smlv.fr](mailto:mairie@smlv.fr)